



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Histoire des cimiers et timbres héraldiques. Enquête documentaire – Chapitre III : la transition (XIV ^e siècle)
Auteur	Dominique DELGRANGE
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	mai 2025
Pages	14 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2 ^e trimestre 2025)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article Dominique Delgrange, « Histoire des cimiers et des timbres héraldiques. Enquête documentaire – Chapitre III : la transition (XIV^e siècle) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2025-5, mai 2025, 14 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2025_005.pdf

Document créé le 18/05/2025

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Jean-Christophe Blanchard (CNRS), Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), Guilhem Dorandeu (École française de Rome), Luisa Clotilde Gentile (Archivio di Stato, Torino), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen Normandie), Miguel Metelo de Seixas (Universidade Nova de Lisboa), Maria do Rosário Murujão (Universidade de Coimbra), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Ambre Vilain (université de Nantes), Inès Villela-Petit (BnF).

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**
SIRET 433 869 757 00016

Histoire des cimiers et des timbres héraldiques
Enquête documentaire
Chapitre III : La transition (XIV^e siècle)

Dominique DELGRANGE

I. L'EXEMPLE CAPETIEN

La transition s'opère aux alentours de l'an 1300. Quelques exemples au sein de la famille royale française apportent des renseignements sur cette évolution.

Le duc de Bourgogne Hugues V († 1315) semble être le premier Capétien qui opte pour un cimier personnel et bien différencié. Un sceau de 1313¹ présente un cimier adoptant la forme en éventail, posé sur le heaume et sur la tête du destrier, il est suivi d'un autre sceau équestre² utilisé la même année, gravé dans un style plus fluide, annonçant les beaux types des années 1330-40. Le duc tient un pennon et un bouclier aux armes, il est coiffé d'un heaume orné d'un long voile, timbré d'un cimier composé de deux lames ou fanons et un animal dont la tête est coupée par la cassure du sceau mais qui se retrouve complet sur la tête de la monture : un hibou ou grand-duc. Ce heaume, avec le même cimier se retrouve sur le contre-sceau posé à la droite du duc assis sur un trône (*fig. 33*)³.



33. Contre-sceau d'Hugues de Bourgogne.
 Le heaume, placé à la droite de la figure du duc assis, tenant l'épée, est timbré d'une chouette ou hibou ou grand-duc dans un vol

Moulage, Arch.nat., Sc/B/64^{bis}
 (Archives nationales, Paris)

1. Arch.nat., Sc/B/63.
 2. Arch.nat., Sc/B/64.
 3. Arch.nat., Sc/B/64^{bis}.

Un cimier à la fleur de lis timbrant le heaume du roi de France est mentionné dans l'inventaire des armures de Louis X en 1316⁴. Le premier fils de France à adopter un cimier, en l'occurrence la couronne des rois de Navarre en 1284 ou peu avant, est, en tous cas d'après les sceaux, Philippe, futur Philippe le Bel.

Date	Nom	Type	Réf.
v. 1180 à 1284	Avant Philippe, fils de France, futur roi Philippe IV	Rien, aucun cimier (<i>Cf.</i> plus haut « absence de cimier »)	
1284	Philippe IV, prince de France, roi consort de Navarre de 1284 à 1305.	Couronne, cimier adopté par les comtes de Champagne, rois de Navarre (<i>Cf.</i> plus haut « type 4 »)	Ch./9 B/13
1316	Philippe V	Oiseau	D/1080
1300	Charles IV	Sagittaire	D/851
1288	Louis, comte d'Évreux	Dragon	D/904
1288	Charles, comte de Valois	Couronne	D/11226
1290	Charles, comte de Valois	Volet ou écran	D/1033 D/1035
1310	Charles, comte de Valois	Dragon	D/1034
1319-1327	Philippe de Valois, futur Philippe VI.	Dragon	D/1040 St/843
1346	Jean de Normandie, futur roi Jean II	Dragon entre deux lames.	D/881
1347	Jean, futur roi Jean II.	Grande fleur de lis	CL/6786 St/2288
1354	Philippe, duc d'Orléans	Dragon entre deux lames	D/938
1356	Philippe, duc d'Orléans	Dragon entre deux lames (<i>le sceau est cassé mais on devine le bas des pattes du dragon</i>) ⁵	St 2289
1359	Charles, dauphin de Viennois, futur Charles V	Grande fleur de lis	D 883

Les armes de France timbrées d'un cimier figurent sur le décor de la table de Lunebourg peint vers 1330. Le heaume⁶ est surmonté de ce que certains ont désigné comme deux

4. Louis X aurait possédé un heaume décoré d'un cimier en 1316 ou peu avant. Voir Hervé PINOTEAU, *La symbolique royale française, v^e-xviii^e siècle*, La Roche-Rigault, 2004, p. 461, mention relevée d'après Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancien français*, 10 vol., Paris, 1881-1902, t. 6, p. 401 et Charles DU CANGE, *Inventaire de Louis X* : « item une fleur de lis d'argent de mauvaise preure (réalisation de faible qualité ?) à mettre sus le heaume du roi » (cité par Laurent HABLLOT : « *Caput regis, corpus regni* : le heaume de parement royal à la fin du Moyen Âge » dans *Une histoire pour un royaume, xii^e-xv^e siècle. Actes du colloque en hommage à colette Beaune. "Corpus regni" : politique et histoire à la fin du Moyen Âge*, dir. Anne-Hélène ALLIROT, Murielle GAUDE-FERRAGU, Gilles LECUPPRE, Élodie LEQUAIN, Lydwine SCORDIA, Julien VERONESE, Paris, 2010, p. 17-28, ici p. 21). Le modèle n'aura été connu que des proches et de l'entourage.

5. Nielen, *Corpus Reines* n° 112.

6. Reproduit dans Ottfried NEUBECKER, *Heraldik. Wappen – ihr Ursprung, Sinn und Wert*, Francfort, 1977, p. 154-155. Peu d'études ont été consacrées à ce meuble aujourd'hui conservé au Musée de Lunebourg (Basse-Saxe, Allemagne). L'appellation « armoiries du roi de France Philippe Auguste » relève ici de la légende : on sait que ce monarque ne prend qu'une seule fleur de lis sur

cornes soutenant une étoile à huit rais ; des auteurs ont avancé autrefois que l'ancien cimier des rois de France montrait la figure d'une tête de bélier, d'où les cornes ? Le bélier correspond au cimier plus tardif des bâtards d'Orléans, les cornes en seraient ici la lointaine préfiguration. Cependant, l'assemblage décoratif formant le cimier doit être plutôt vu comme l'association des deux astres : le soleil, posé sur un croissant de lune, et non des cornes. Les « lumineuses » apparaissent assez souvent sur des sceaux : ils symbolisent l'universalité, une relation privilégiée avec le Créateur⁷. Cette disposition servant au décor d'un cimier est tout à fait inhabituelle pour les rois de France. Depuis l'apparition des premiers cimiers vers la fin du XII^e siècle jusqu'aux environs des années 1280, aucun roi de France ne fait représenter un heaume sur son sceau, ni sur une figure équestre, ni posé sur l'écu. Le premier exemple de « grande fleur de lis carrée » apparaît timbrant les armes de Jean, futur Jean II en 1347⁸, donc bien après l'épisode du tournoi de Cambrai de 1269 dont nous comprenons maintenant qu'il s'agit d'une invention ou une adaptation apocryphe des érudits du XVII^e siècle.

La présence d'armoiries timbrées sur la table de Lünebourg (*fig. 34, à droite*), avec sa décoration de plumes de paon, s'explique sans doute par le fait déjà que dans les années 1330 les armoiries de personnages connus – réels ou légendaires – ne peuvent se concevoir que timbrées. Le besoin d'une distinction héraldique supplémentaire se faisait sans doute ressentir. Toutes les classes de la société pouvaient utiliser des armoiries, il fallait donc créer un nouvel élément identitaire propre aux personnages de rang équestre ou noble. C'est au cours des tournois que l'on arbore des cimiers, or les joutes et les tournois sont des pratiques sociales réservées à la noblesse et au patriciat très fortuné. Ce type d'emblème acquiert une valeur symbolique en devenant mieux qu'une marque, un repère social.



34. Représentations des armes du roi de France timbrées, début du XIV^e siècle

à gauche : *Zürcherwappenrolle*
(Musée national suisse, Zürich) ;

à droite : *Table de Lünebourg*
(Allemagne)

son contre-sceau. C'est seulement son fils qui arbore une housse au « semé de France ». PINOTEAU, *La symbolique...* (cité n. 4), p. 461-462, situe l'apparition du cimier à la grande fleur de lis au XIV^e siècle. Un heaume timbré d'une fleur de lis est mentionné dans l'inventaire de Louis X (voir n. 4) puis sur le heaume de Philippe VI porté par Le Borgne de Sery lors de la bataille de Cassel (1328) ; le grand heaume fermé coiffant le roi sur la monnaie d'or « franc à cheval » de Jean II où la fleur de lis en début de légende semble timbrer le heaume couronné ; enfin sur une autre monnaie, le heaume d'or de Charles VI émis en 1417...

7. PINOTEAU, *La Symbolique...* (cité n. 4), p. 462 avec dessin et p. 554-555, n. 262.

8. Voir au tableau qui précède.

Peint dans les années 1330, le décor héraldique de la Table de la salle noble de l'hôtel de ville de Lünebourg, découvert en 1929⁹, forme une frise restituant quarante armoiries, des écus avec des heaumes timbrés de cimiers. Elle date de la période de la « floraison » des cimiers, de leur grande expansion, constituant une sorte de petit armorial universel. Cet ensemble invite également à s'arrêter sur quelques observations qui aideront à éclairer la question de la diffusion des modèles, des images, tant du point de vue de l'objet ou du dessin qu'il reproduit que de celui de la zone géographique d'origine. En effet, certaines réalisations demeurent fidèles au modèle original alors qu'au contraire, d'autres s'en écartent, laissant bien croire que celui qui a reçu ou transmis l'information, dessinateur ou peintre, était éloigné de la source et que, dans l'ignorance du modèle exact, il aura eu tendance à laisser libre cours à son imagination. Si le dessin de l'écu en suivant les indications fournies par le blason, l'énoncé, peut en général, d'une version à l'autre, ne pas trop s'écarter du respect d'un standard, il n'en n'est pas de même du cimier qui ne répond pas à des règles aussi précises que celles du blason.

L'image du cimier du roi de France ne se diffusera vraisemblablement qu'à partir des années 1330, par le truchement des sceaux. Un peintre résidant dans la vallée de l'Elbe dispose-t-il d'autres ressources que sa propre inspiration et son inventivité pour compléter la série qu'il se propose de réaliser ? Pour les cimiers des grands feudataires et des souverains plus proches, Danemark, Bohême, Anhalt¹⁰, Silésie... les artistes sont mieux renseignés et les cimiers correspondent aux modèles connus par les sceaux et les armoriaux.

II. FAITS D'ARMES, MANUSCRITS ET CIMIERS

1. Le heaume du champion

Quelle est cette scène à laquelle assistent trois dames qui semblent marquer leur émotion (*fig. 35*) ? Dietmar der Setzer, c'est le nom du héros, par ailleurs inconnu¹¹, assène un puissant coup d'épée. Il frappe en tenant son arme à deux mains, le choc fait éclater le heaume et l'adversaire s'écroule, pliant les genoux avant d'avoir pu riposter, tel Chemuble vaincu par le preux Roland¹². Les deux champions sont chacun coiffés d'un heaume fermé. L'image qu'on pourrait prendre pour le compte-rendu illustré d'une appertise d'armes qui aurait mal tourné pose plus de questions qu'elle n'en résout. Le combat avait-il commencé par un affrontement à cheval ? Dans l'ardeur de l'affrontement et du combat à pied qui suit, les champions n'auraient pas pris le temps de changer de heaume ? Pourquoi l'adversaire de Dietmar ne s'est-il pas armé d'un bon chapel de fer, un berruyer ou un « Montauban » ? Ces casques, plus renforcés et résistant mieux que le timbre en tôle de fer du heaume en « pot », accordaient une bonne vision et une aération convenant mieux pour le combat à pied. On peut s'interroger également sur la question des fers et des aciers, une bonne épée à la lame damassée paraissant pouvoir fendre un heaume. Ces détails techniques étaient-ils connus de l'artiste qui peignit la scène ainsi que des lecteurs du manuscrit ? Mais c'est

9. Cette réalisation étudiée autrefois par Ottfried NEUBECKER, « Die Wappen auf dem Faltschisch im Fürstensaal des Rathauses zu Lüneburg », *Lüneburger Blätter* (2), 1951, p. 65-86.

10. Voir plus loin *fig. 43* et *43 bis*.

11. *Manessische Handschrift*, Codex pal. germ. 848. fol. 321 (Dietmer der Setzer). Au fol. 26, le comte Frédéric de Leiningen (de Grünstadt, près de Worms).

12. *Chanson de Roland*, lais CIV : « L'elme li freint u li carbuncle luisent ».

vraisemblablement un combat « pour l'honneur » qu'on aura voulu représenter ici et l'ennemi de Dietmar avait sans doute médité des dames, maintenant vengées par le coup fatal que lui a asséné leur champion.



35. Le heaume de Dietmar der Setzer répète le motif des armoiries arborées sur l'écu d'armes.

Il s'agit toutefois d'un personnage imaginaire. Le casque de Dietmar répète le motif des armoiries arborées sur l'écu d'armes, surmonté d'une expressive et menaçante figure emblématique, acquiert la valeur quasi-magique et incantatoire d'un masque rituel...¹³

Université de Heidelberg,
Manessische Handschrift,
Codex pal. germ. 848. fol. 321

Revenons sur la question du cimier vue sous son aspect technique. Les casques de combat à pied, le grand chapel au timbre arrondi, hémisphérique ou le bassinet plus pointu ne permettent pas la fixation des décors de timbre. Dans le cas où on veut arborer un cimier, il ne reste plus qu'à prendre le grand heaume servant habituellement au combat monté, la joute à lance.

2. Les cimiers au tournoi

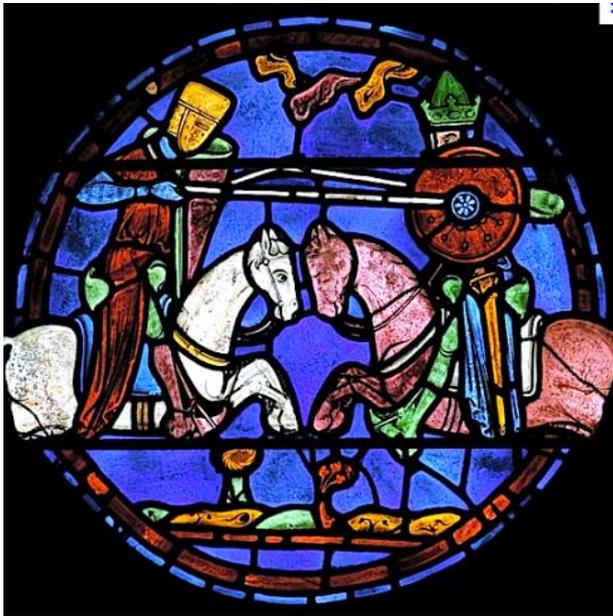
Un résumé de l'histoire des cimiers au Moyen Âge fait apparaître comment on passerait de l'idée (au XII^e siècle) à la réalisation (vers la fin du XII^e siècle), puis à la généralisation et un dédoublement de l'usage¹⁴, tant comme objet réellement porté que comme représentation au caractère emblématique (au cours du XIII^e siècle, d'après les sceaux).

¹³ Michel PASTOUREAU, « Un chevalier transformé en loup » dans *L'Art héraldique au Moyen Âge*, Paris, 2018, p. 102-103, fig. 61.

¹⁴ Michel PASTOUREAU, « Du masque au totem » dans *L'art héraldique...* (cité n. 13), p. 140 : « il faut distinguer les cimiers réellement portés par leurs possesseurs des cimiers simplement représentés ».

Le roman courtois du XII^e siècle voit l'invention littéraire du cimier, appendice porté sur le heaume comme accessoire du fait d'armes¹⁵. La marque peinte sur le heaume¹⁶, rappel des armoiries, constitue la première forme donnée à un objet réel. À partir de ce stade on passe à une construction en relief fixée sur le sommet du casque. Vers la fin des années 1190, nous observons que le choix est limité à trois types : le lion, l'écran ou éventail, la couronne. Il s'étend à une quinzaine de variétés vers 1230 d'après l'observation des séries de sceaux, car les peintures des manuscrits et les vitraux ne montrent que des couronnes¹⁷. On relève une vingtaine de types vers 1270.

Au début du XIII^e siècle, c'est souvent la couronne royale qui timbre les heaumes, comme celle du roi païen Ferragut sur des vitraux de la cathédrale de Chartres réalisés dans les années 1220 (*fig. 36*).



36. Vitrail de la cathédrale de Chartres.
Roland (à gauche) affronte Ferragut (à droite, heaume timbré d'une couronne)

C'est encore la couronne royale qui apparaît sur quelques scènes peintes de la *Bible de Maciejowski*. Les heaumes fermés y sont dépourvus de cimiers, sauf celui du roi (*fig. 37*). C'est sans doute le code de lecture que les artistes auront voulu nous inviter à suivre.

15. Conférence de Mme Catalina Girbea « Le cimier animé dans le roman médiéval », lors de la *Table ronde cimiers* organisée par Laurent Hablot à l'Université de Poitiers le 11 juin 2012.

16. L'exemple le plus connu est la représentation de Guillaume Plantagenêt sur la « Plaque du Mans ». Il est suivi par le décor du heaume de Philippe d'Alsace, sur son sceau et quelques autres, en France, en Flandre et en Allemagne, jusqu'au début du XIII^e siècle.

17. La chronique de Guillaume Lebreton évoque le cimier de Renaud de Dammartin, deux fanons de baleine, mais cette disposition présentée par une source littéraire n'est pas confirmée par les sceaux.



37. Couronne timbrant un heaume

Bible de Maciejowski (détail)
Pierpont Morgan Library,
New York, ms.M 638

La « grande période du cimier » commence avec sa véritable éclosion qui semble remonter à la fin du XIII^e siècle et prendre origine dans la région du Rhin supérieur. Elle commencerait son déclin (en France) à partir du milieu du XV^e siècle, au moment où les panaches, plumets, plumails, remplacent les constructions sophistiquées en cuir et bois utilisées pour timbrer les heaumes de joute¹⁸.

3. Le cimier en action dans la lice

Le *Manuscrit Manesse*, daté des années 1300-1320, offre le premier catalogue de cimiers connu, réunissant des représentations imaginaires ou apocryphes et des exemples authentiques¹⁹. À la différence de l'armorial de Zurich qui le suit chronologiquement, le *Manuscrit Manesse*²⁰ présente la plupart du temps les armoiries replacées dans des scènes expressives et animées.

Premièrement, une série d'armoiries comprenant un écu surmonté d'un heaume timbré, comme accroché sur un mur, suspendu au-dessus de la scène, disposition indiquant la place d'un chevalier. Le heaume avec cimier est parfois posé à côté et non sur l'écu (par exemple, Heinrich von Veldeke, fol. 30 ; Gotfried von Neifen, fol. 32). Certains en sont dépourvus (Rudolf de Neuenburg, fol. 20).

Ensuite, des chevaliers en armes coiffés d'un heaume timbré, ils apparaissent seuls, debout ou montés, avançant vers le spectateur. Ils portent le heaume fermé timbré, leur silhouette apparaît imposante, ils sont prêts à entrer dans le champ clos pour accomplir leurs prouesses (Wolfram von Eschenbach, fol. 149). Plusieurs illustrations du manuscrit évoquent les chevaliers en pleine action, combattant dans un fougueux élan. Dans ces scènes, les cimiers semblent être employés à dessein, servant à accentuer le sens donné à l'action représentée. Le vainqueur, celui qui paraît avoir le dessus, porte toujours son cimier sur le heaume alors que son adversaire malheureux l'a perdu. À la fin du siècle, le manuscrit

18. Les relations et chroniques d'Olivier de la Marche mentionnent plusieurs fois ces plumets portés pour la joute. Le même auteur indique qu'à l'occasion des combats à pied les champions s'équipent de bassinets ou de « salades rondes » ou salades de guerre... Ce sont des casques munis d'une visière relevable qui empêcherait de toute façon la fixation d'un cimier. Les grands plumets sont mentionnés de plus en plus souvent à partir de 1440.

19. Les armoiries et cimiers de l'Empereur, du duc de Moravie, de Anhalt, de Brabant...

20. *Codex Manesse*, Bibliothèque universitaire de Heidelberg, Cod. Pal. germ. 848.

français du *Livre du roi Modus et de la reine Ratio* adopte le même code²¹ (fig. 3).

Le cimier permet l'identification du gagnant et du perdant ; cette représentation semble couramment admise, incorporée dans les mentalités. Une douzaine d'exemples apparaissent dans le *Codex Manesse* :

- fol. 17 : le duc de Anhalt et ses deux compagnons triomphent, ils portent chacun un cimier sur le heaume, les vaincus ont perdu leur heaume et/ou leur cimier.

- fol. 18 : le duc de Brabant, Jean II²², les « perdants » n'ont pas – ou plus – de cimier.

- fol. 26 : le comte de Leningen, encore une fois, le vaincu, cette fois-ci un païen, son bouclier porte le mot *Heid*, a perdu son cimier.

- fol. 42 : Albert d'Heigerlo est le seul à arborer un cimier sur son heaume, les autres sont les vaincus ou les valets d'armes du seigneur, ils portent le heaume fermé ou un chapel de fer.

- fol. 43 v : Werner von Hohnberg et ses suivants sont les seuls à présenter des cimiers, celui du seigneur est répété sur la tête du cheval.

- fol. 52 : von Klingen fait tomber son adversaire qui a déjà perdu (ou n'a pas ?) son cimier.

- fol. 61 : Henri de Frauenberg, le heaume timbré en tête, triomphe d'un adversaire qui en est dépourvu.

- fol. 192 : le champion opposé à Albert, maréchal de Rapperswill, a perdu son heaume qui gît à terre.

- fol. 196 : dessin sans couleur, pas de mention de nom, le champion qui semble devoir triompher porte un cimier, l'autre non.

- fol. 197 : Goesils von Ehenheim porte d'argent au papegai de sinople becqué de gueules, la feuille d'argent de la housse a absorbé le vert du perroquet dont on n'aperçoit plus que l'ombre de la tête. Il rencontre un personnage que des notices identifient comme « Sterner », à cause des étoiles, mais la cote d'armes et la housse sont *de gueules à trois (?) bandes de vair, des étoiles d'or semant les bandes de gueules* ; l'action du tournoi n'a pas encore commencé, les deux champions portent leurs heaumes avec cimiers.

- fol. 253 : « Der Pueller », le poursuivant qui paraît avoir le dessus porte un heaume timbré, l'autre, l'adversaire qui tente de lui échapper, en est démuné.

- fol. 397 : « Duerner », la joute n'a pas encore commencé, les deux champions portent leur cimier sur le heaume.

- fol. 321 : un combat à pied (fig. 35), on entre ici de plain-pied dans l'éloge teinté de sang²³. Dietmar der Sezter, heaume cimé en tête, en présence des dames qui paraissent ressentir quelque émotion, fracasse à grands coups d'épée le heaume de son adversaire, dépourvu de cimier.

- fol. 11 v : un autre type de scène présente l'entrée – ou la sortie ? – du champion

21. BnF 1297 fol. 130. Le cavalier de droite, au heaume timbré d'un lion, renverse d'un coup de lance un adversaire dont le casque n'est pas timbré.

22. Le personnage représenté au milieu de la scène du fol. 18 est le plus souvent identifié comme étant le duc de Brabant Jean I^{er} († 1294). Or, si on s'en tient à l'observation des armoiries gravées sur les sceaux, Jean I^{er} n'a jamais porté l'écartelé Brabant-Limbourg. La première apparition de ces nouvelles armes écartelées, sur les sceaux et les monnaies, remonte au règne de son fils et successeur, Jean II.

23. Dominique BARTHELEMY, *La chevalerie*, Paris, 2012, p. 263, et « Point de vue sur la chevalerie en France vers 1100 » dans *Distinction et supériorité sociale (Moyen Âge et époque moderne)*, dir. Laurence JEAN-MARIE, Christophe MANEUVRIER, Caen, 2010, p. 173-186 (ici, p. 175).

applaudi par les dames ? Le duc de Breslau, vainqueur, son heaume est porté sur un tronçon de lance par un écuyer (fig. 38).



38. L'écuyer du duc de Breslau porte le heaume avec cimier et volet sur un tronçon de lance

Université de Heidelberg,
Manessische Handschrift,
Codex pal. germ. 848, fol. 11 v (détail)

4. La parade du heaume, un scénario qui se répète

À l'autre extrémité de la période, le Roi René et son entourage, Barthélémy Van Eyck, Antoine de la Sale, se servent encore des mêmes thèmes pour illustrer leurs propos et leurs images.

Le heaume sur un tronçon de lance, est encore porté par un écuyer, nous venons de voir déjà cette scène dans *Manesse* (fig. 38). La relation de cette action, de ce geste adopte une forme littéraire dans l'*Histoire du petit Jean de Saintré*, d'Antoine de la Sale : « ...Et après ce destrier [du comte d'Etampes] qui sur un coupon de lance portait son heaume [celui du seigneur de Loisselench, rival de Jean de Saintré], sur lequel estoit un demi-bœuf de gueules entre deux penard d'argent naissans d'un torcols de messes et de gueules »²⁴.

Une autre continuation de cette scène, imagée celle-ci, est offerte par le dessin de Barthélémy Van Eyck montrant l'entrée en ville du cortège des écuyers tenant les heaumes des champions, précédés des trompettes et de l'étendard du duc de Bretagne²⁵ (fig. 39). Le texte explique que « les heaumes des princes se doivent apporter par leurs écuyers d'écurie, et les heaumes des autres bannerets, chevaliers et écuyers par gentilshommes ou valets nobles ».

24. Les armes du seigneur de Loisselench, un polonais, *d'argent au bœuf rampant de gueules, corné et onglé de sable*, ornent aussi la housse de son cheval. Antoine DE LA SALE, *Histoire du Petit Jean de Saintré*, éd. Jean Misrahi et Charles Knudson, Paris, 1978, p. 152.

25. BnF, ms.fr. 2695, fol. 66.



39. *Les écuyers de la suite du duc de Bretagne portant les heaumes avec cimiers des champions participant au tournoi*

BnF ms.fr. 2695, fol. 66 v

Le *Livre des tournois* montre encore le heaume d'un chevalier ou écuyer d'honneur, désigné par les juges d'armes et les dames. Posé sur un tronçon de lance « de la hauteur d'un homme ou un peu plus », il est tenu par un « gentilhomme ou un valet », assistant au tournoi dans la tribune des dames (fig. 40).



40. *Dans la tribune des dames, l'écuyer du chevalier d'honneur brandissant le heaume posé sur un tronçon de lance*

BnF, ms.fr. 2695, fol. 98

Cette disposition, le heaume sur un tronçon de lance, semble entrer dans le déroulement d'un cérémonial réglé et perpétué. Le heaume timbré est la « marque » du champion, il nous apparaît tel un trophée antique²⁶. L'écuyer tenant le heaume annonce et remplace solennellement le maître qu'il sert.

5. La revue des heaumes, ou comment s'affiche la notoriété des champions

Le manuscrit *Manesse* ne représentait pas de scène équivalente à celle de la « montre » ou revue ou parade des heaumes. Cependant, sur presque chaque peinture illustrant une scène de tournoi, on aperçoit les dames placées en haut d'un mur ou dans une estrade. Elles semblent exprimer leurs sentiments, commenter, approuver, encourager les champions reconnaissables à leurs heaumes timbrés.

26. Voir les nombreux exemples diffusés à l'époque romaine par la statuaire et la numismatique.



40 bis. Les heaumes avec leurs cimiers sont disposés sur le rebord des fenêtres pour être passés en revue.

Dessin de l'auteur d'après *L'histoire des seigneurs de Gavre*, par le Maître de Wavrin. Bruxelles, KBR, 10238, fol. 219.

Les fêtes chevaleresques sont soumises à un cérémonial réglé ; un des épisodes consiste à passer les heaumes en revue (fig. 40). Les heaumes sont posés, alignés sur le rebord d'un mur, dans l'espace d'une fenêtre²⁷, ou la galerie d'un cloître selon la version illustrée par Barthélemy Van Eyck²⁸. Des officiers d'armes capables d'identifier et de nommer les champions à la vue de leur cimier accompagnent les dames qui ne manqueront pas de commenter et jugeront de la notoriété ou de la bonne tenue des héros du jour. Le heaume de celui qui a mérité des dames est retiré, mis à bas. Une autre illustration de la « revue des heaumes » se trouve dans l'armorial de Gruenberg²⁹. Les écuyers qui apportent les heaumes ne prennent cependant pas la peine de porter ceux-ci sur des tronçons de lance...

La place du cimier indique-t-elle la place du héros vainqueur ? La représentation selon une codification d'un positionnement haut/bas pour représenter les cimiers des champions vainqueurs et vaincus remarquée dans *Manesse* semble oubliée vers 1460. En tous cas les images des manuscrits du *Lancelot en prose* et du *Tristan en prose* ne montrent aucun cimier, uniquement des couronnes timbrant assez rarement les heaumes³⁰.

6. Incohérences, ou quand on se laisse déborder par des excès de lyrisme

Antoine de la Sale met en scène le cimier pour illustrer, avec verve et exagération, un épisode de la joute à la lance entre Saintré et un seigneur polonais : « A la ije course, le seigneur de Loisselench actaint Saintré à la buffe tellement que a bien peu ne l'endormist et Saintré l'ataint au front de son heaume et perça son bœuf d'argent [de gueules dans la description qui précède cette scène !] tellement que au passer des chevaux firent, le sien tourna ce devant derrière et à cette course Saintré un peu se reposa »³¹.

27. Manuscrit de l'*Histoire des seigneurs de Gavre*, Bruxelles, KBR, 10238, fol. 219.

28. BnF 2695, manuscrit des *Tournois du roi René*.

29. Munich, Staatl. Bibl. Codex germ. 145, fol. 233.

30. BnF, ms.fr. 118, fol. 245 (cavalier à droite, scène du tournoi de Loiverzep) ; BnF, ms.fr. 99, fol. 200 v (Bohort, portant une couronne, affronte un géant).

31. LA SALE, *Histoire du Petit Jean de Saintré* (cité n. 24), p. 156.



41. « Cœur » et « Souci » s'affrontant à la lance

Le cœur d'amour épris (BnF ms.fr. 24399, fol. 19)

Le cimier est placé sur le haut du heaume, position noble, supérieure, marquant la prédominance dans l'imaginaire médiéval. Réussir à le toucher ou à l'enlever constitue un sommet de précision, le coup porté ainsi est une marque de prouesse. Dans la relation du *Petit Jean de Saintré*, le premier champion heurte le haut du heaume de son adversaire, la buffe³², mais l'autre fait encore mieux en frappant le cimier (*fig. 41*). Pour épater le lecteur, de la Sale ajoute une difficulté : le cimier percé par la pointe de la lance, au lieu d'être arraché du heaume, effectue un beau mouvement de rotation sur le timbre, en dépit des attaches (au nombre généralement de quatre³³), car Saintré tient toujours la lance alors que son cheval continue sa trajectoire dans la lice. Ce mouvement est techniquement irréalisable, mais Antoine de la Sale n'a pu résister à la tentation de donner dans l'extraordinaire.

Ces observations permettent de comprendre quels usages pratiques sont affectés aux cimiers :

- identifier, repérer un champion lors des tournois, au milieu de la mêlée³⁴. Le cimier bien repérable constitue une cible. Au cours de la joute, pouvoir atteindre le cimier de l'adversaire constituerait un sommet d'habileté.
- marquer sa place, même lorsqu'il n'est pas présent.
- exposer, « customiser », une légende personnelle ; les armoiries devenues héréditaires ne permettant plus de fantaisie, le cimier inviterait au rêve ?

32. Comme sur la scène du manuscrit du *Cœur d'amour épris* (BnF, ms.fr. 24399, fol. 19), le héros Cœur est frappé à la buffe, il ne touche qu'à peine le cimier de son rival, Souci.

33. BnF 2695, manuscrit des *Tournois du roi René*, planche décrivant la fixation du cimier et du lambrequin sur le casque, un armet muni de grilles. Voir plus loin, *fig. 69*.

34. Les dessins de Barthélémy Declercq, dit Van Eyck, pour le *Livre des tournois* (BnF, ms.fr. 2695) donnent une idée de la confusion qui règne dans la lice quand les champions s'affrontent. Les housses des montures, les cottes d'armes tournent et virevoltent au gré de l'action. Le point de repère devient le cimier qui domine la mêlée.

Cependant, à partir du milieu du XV^e siècle, abandonnant progressivement le champ clos, les cimiers n'apparaissent plus que sur les compositions héraldiques des sceaux³⁵ et des cachets, sur les armoriaux, les pierres, gravés, dessinés, peints, sculptés³⁶. Et si à quelques occasions encore ils timbrent des heaumes de fer, ce n'est plus que pour servir de décor à une cérémonie funèbre, désormais sans lien avec les fêtes chevaleresques, accrochés dans un cabinet d'armes ou posés sur un coussin.

7. Un champion entrant en lice

Une page du psautier de Geoffrey Luttrell (1276-1345) réalisée vers 1325³⁷ montre le commanditaire du livre accompagné de sa femme et de sa belle-fille (*fig. 42*). Tout ici est héraldique. Les armoiries copieusement utilisées répondent aux obligations et aux convenances d'un code social exaltant des valeurs chevaleresques. Geoffrey Luttrell est un idéal « champion des dames ».



42. Geoffrey Luttrell armé pour la joute

Psautier de Geoffrey Luttrell
(British Library, Londres, add.ms. 421/30, fol. 202 v / cat. 575)

35. Ils étaient déjà entrés dans le décor du sceau depuis la fin du XIII^e siècle (Max PRINET, *L'origine du type des sceaux à l'écu timbré*, Paris, 1910).

36. Au XV^e siècle, il n'est plus, à proprement parler, qu'une pièce héraldique, présentant sous toutes ses formes, l'extravagance d'une coiffe militaire presque impossible à porter, particulièrement réservé pour la joute et les tournois, et surtout inadmissible dans le costume de l'homme de guerre. (Victor GAY, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1887, t. 1, p. 283).

37. British Library, add.ms. 421/30, fol. 202 v / cat. 575.

Sire Geoffrey, monté sur son destrier, est équipé, armé de toutes pièces, se préparant à entrer en lice pour jouter, à moins que, revenu vainqueur il s'apprête à faire un tour d'honneur. Vient-il d'ôter son heaume ou est-il sur le point de le coiffer ? La scène est riche en détails. Sa monture est en position arrêtée, les jambes droites et rassemblées, contrairement à la représentation habituelle, en particulier sur les sceaux, où les chevaux apparaissent comme lancés au galop. On imagine bien le destrier secouant la tête de haut en bas, prêt à répondre aux sollicitations du cavalier. Sire Geoffrey, calé dans sa selle est en armure, coiffé d'un bassinnet ouvert. Il semble tenir son grand heaume fermé entre les mains ; cette pièce d'armement est timbrée d'un cimier en forme d'éventail ou d'écran décoré aux armes, *d'azur à la bande d'argent accompagnée de six merlettes de même*, posé entre deux lames ou fanons de baleine. Les armoiries sont répétées sur la cotte d'armes enfilée au-dessus de l'armure, elles ornent les ailettes protégeant les épaules, le troussequin et l'arçon de la selle, la housse recouvrant la monture, le chanfrein, l'écu, le pennon attaché à la lance. Un deuxième cimier est placé sur la tête du cheval. Le lourd bouclier et le heaume fermé pesant vraisemblablement plus de trois kilogrammes, sont tenus d'un geste trop maniéré et léger par les deux femmes, Agnès Sutton et Béatrice Scrope, son épouse et sa belle-fille ; celles-ci sont vêtues de surcots héraldiques passés sur leurs robes, le premier montrer un parti, Luttrell et Sutton pour l'épouse, tandis que la fille porte les armes pleines de Luttrell.

Au cours des siècles qui suivront, le même phénomène d'imitation qui avait généralisé l'emploi des armoiries, s'étend à l'usage des représentations avec heaume timbré, atteignant par le truchement du sceau presque toutes les couches de la société. Mais à partir du XVI^e siècle, les revendications de la noblesse s'exprimeront auprès d'une administration de plus en plus centralisée, en France et dans les pays sous la dépendance de l'Espagne (Flandre, Pays-Bas, Franche-Comté...). Une nouvelle démarche vise à obtenir des règles et d'appliquer des mesures limitant le port des cimiers. Au cours de cette période, comme nous le verrons au livre III « Timbres héraldiques à l'époque moderne », ce sont plutôt les anoblis de fraîche date qui semblent avoir été les plus exigeants en la matière.